



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX PARTICIPANTS AU Ve CONGRÈS
INTERNATIONAL DES CHIMISTES DU CUIR****

Samedi 21 septembre 1957

C'est avec plaisir, Messieurs, que Nous accueillons les membres du Ve Congrès International des chimistes du cuir. En choisissant Rome pour lieu de réunion, vous entendiez donner à vos travaux un cadre unique par la richesse des souvenirs historiques qu'il suggère. Les étapes du développement de la culture occidentale se sont inscrites dans le sol romain, où l'on peut encore les déchiffrer, et les documents ne manquent pas qui attestent en particulier l'existence et l'ampleur de l'industrie du cuir dans l'antiquité classique.

Vous aimerez sans doute évoquer aussi quelques faits de son histoire la plus reculée, puisque la tannerie est probablement presque aussi ancienne que l'homme lui-même. Ainsi pourrez-vous mesurer avec satisfaction l'étendue du chemin parcouru depuis les lointaines origines et le prix des découvertes récentes, qui ont engagé cette activité dans des voies nouvelles. Il n'est pas difficile d'imaginer quel parti les hommes des temps préhistoriques pouvaient tirer de l'usage des peaux de bêtes. Les fouilles paléontologiques ont mis à jour de nombreux instruments de pierre, dont ils se servaient pour les râcler et les percer. L'huile et les graisses furent les ingrédients utilisés d'abord pour les rendre résistantes à l'humidité et assez souples pour répondre aux besoins les plus divers. Des monuments égyptiens portent la représentation de tanneurs vaquant à leurs occupations, et l'Illiade d'Homère (c. XVII V. 389 ss.) décrit les efforts d'esclaves étirant la peau d'un taureau pour y faire pénétrer la graisse. L'alun et les tannins végétaux étaient utilisés aussi pour obtenir du cuir imputrescible, entre autres chez les Egyptiens et les Babyloniens. Les Romains reprurent et perfectionnèrent les anciens systèmes, mais il est regrettable que les ouvrages des auteurs qui, comme Pline, traitent de sciences naturelles, se montrent si avares de renseignements sur le travail des tanneurs. Le fait s'explique sans doute par la moindre estime, dont jouissait alors ce métier à cause des conditions défectueuses d'hygiène, dans lesquelles il s'exerçait. Par ailleurs les témoignages littéraires et les reconstitutions patientes des archéologues

illustrent assez largement les différents partis, que les Romains savaient tirer du cuir. L'armée surtout en, faisait un abondant usage, tant pour les armes défensives, casques, boucliers, cuirasses, que pour l'habillement des soldats.

Le problème principal, auquel se heurta l'industrie de la tannerie jusqu'à la fin du siècle dernier, fut la lenteur des processus de tannage, dont la durée s'étendait sur de longs mois. Un premier pas vers la mise en œuvre de procédés plus rapides avait été fait vers 1790 par l'emploi de solutions d'extraits tanniques, dont la fabrication d'ailleurs ne devint vraiment industrielle que vers 1870. Divers systèmes pour accélérer le traitement des peaux furent essayés sans grand succès au cours du dix-neuvième siècle, jusqu'au moment où les frères Durio mirent au point une méthode qui permettait de réduire à un jour ou deux les opérations de tannage proprement dit. Ce résultat parut tellement étonnant, qu'il fallut plusieurs années avant que la nouvelle invention ne réussît à s'imposer et à supplanter les anciens procédés. Dès lors l'industrie du cuir, qui se pratiquait dans des fabriques de petites dimensions, allait s'organiser en grande entreprise et trouverait, pendant la première guerre mondiale, l'occasion d'accroître largement sa production. Bientôt après, l'évolution des conditions de l'économie, notamment la multiplication des véhicules automobiles et la diffusion de produits nouveaux, contraignait la tannerie à s'adapter aux circonstances, à rechercher sans cesse une plus grande perfection technique et, par là, l'amélioration de la qualité du produit.

Il importait à cet effet d'acquérir des données plus abondantes et plus précises sur les transformations physiques et chimiques, que les produits de tannage et les différentes phases du traitement faisaient subir aux peaux. Après l'époque des progrès empiriques, s'ouvrait celle des recherches scientifiques systématiques et de l'élaboration des théories. Les progrès de la chimie organique se traduisirent en ce domaine par les études magistrales du chimiste anglais Procter, qui explora avec autorité le vaste champ de la chimie du cuir. L'élan était donné, et l'on vit ensuite se créer des groupes de chercheurs et s'ériger des laboratoires spécialisés. A présent, malgré l'importance des résultats obtenus, il reste encore beaucoup à faire pour préciser les théories et mieux déterminer les facteurs, qui interviennent dans les opérations du tannage végétal ou minéral. Nul doute que les recherches, conduites avec patience et de manière vraiment rigoureuse, ne réussissent à démêler quelques-uns des problèmes encore pendants et ne conduisent à un contrôle toujours plus précis et à une efficacité plus grande des procédés de la tannerie moderne.

Nous espérons en particulier que le présent Congrès, en facilitant les échanges de vues entre chercheurs de différentes nations, fera connaître plus largement les résultats de vos travaux. Si le but immédiat que vous poursuivez se range, sur le plan des valeurs humaines, parmi les progrès scientifiques et techniques qui, modifiant peu à peu les conditions de vie de l'humanité, tendent à lui ménager une vie plus aisée et plus belle, vous saurez aussi, Nous n'en doutons pas, accéder à la considération de l'idéal moral et religieux, qui seul confère à cet immense effort son sens véritable et détermine son point d'aboutissement. Les plus humbles des activités humaines,

comme les plus brillantes, se jugent en définitive sur la contribution qu'elles apportent à l'élévation spirituelle de l'individu et de la société ; c'est dire que les qualités professionnelles, pour estimables qu'elles soient, ne suffisent pas. Elles attendent, comme complément nécessaire, la noblesse de caractère et la générosité du cœur. Si absorbantes que soient vos occupations, elles ne peuvent vous empêcher de participer aux difficultés et aux souffrances d'autrui et de travailler, dans la mesure de vos possibilités, à l'instauration d'un ordre social mieux équilibré, plus juste, plus pénétré de charité. Vous obéirez aussi à ces aspirations, que chaque homme ressent dans son être le plus intime et qui le poussent à s'approcher davantage de Dieu, auteur de tout Bien, pour en recevoir la lumière et la force. Que les Saints Patrons des artisans du cuir vous accordent leur protection et vous aident à trouver dans votre profession les satisfactions, que vous pouvez légitimement attendre de vos efforts !

Nous implorons sur vous, sur vos collaborateurs et sur tous ceux qui vous sont chers, les faveurs divines les plus abondantes et vous accordons bien volontiers, comme gage de ces dons, Notre Bénédiction apostolique.

* *Discours et messages-radio de S. S. Pie XII, XIX,*

Dix-neuvième année de Pontificat, 2 mars 1957 - 1er mars 1958, pp. 415-417

Typographie Polyglotte Vaticane